



Les clubs de porteurs de projet

L'EXEMPLE DU CLUB DYNAMIQUES AFRICAINES



› La mise en réseau des entrepreneurs pour favoriser l'accès aux dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets

Naviguant au quotidien entre deux cultures, les porteurs de projet migrants identifient aisément des champs entrepreneuriaux, au-delà de l'espace national. Ils construisent ainsi des stratégies entrepreneuriales qui relient leur pays d'accueil et leur pays d'origine. Des opportunités qui leur permettent non seulement de gagner en autonomie, de s'enrichir, de concrétiser un projet ancien pour assurer leurs vieux jours, mais aussi de surmonter les difficultés d'insertion qu'ils rencontrent en France. Fort d'une expérience de 20 ans en matière d'accompagnement des porteurs de projets migrants, le Grdr crée en 2011 le Club dynamiques africaines en partenariat avec la Cité des Métiers. Ce dispositif s'inscrit dans un programme plus global de promotion socio professionnelle des migrants (PPSPM) qui se décline en trois axes : parcours d'emploi, création d'activités génératrices de revenus et lutte contre les discriminations.



Grdr antenne Ile-de-France
antenne.idf@grdr.org
+(33)1 48 57 75 80

Le club dynamiques africaines

Dédié aux migrants ayant un projet professionnel en France et en lien avec l'Afrique Subsaharienne, le club dynamiques africaines se veut être un lieu d'échange et de partage d'expérience qui favorise l'appropriation d'un espace public comme la Cité des métiers.

Le club dynamiques africaines permet :

- **L'intermédiation entre les dispositifs et les porteurs de projets**
- **Le renforcement des capacités** des porteurs de projet à travers l'échange d'expériences et la mutualisation des compétences
- **La mise en réseau des porteurs de projets** : le club est à la fois un espace social (convivial) et un lieu qui favorise la mise en synergie des acteurs (émulation, opportunités d'affaires, etc.)
- **D'identifier les tendances entrepreneuriales** : les opérateurs appréhendent les tendances, les types de projets, les besoins et les orientations d'un panel représentatif de l'entrepreneuriat transnational

La Cité des métiers

« Une Cité des métiers, c'est un lieu unique pour toutes les personnes qui viennent chercher de l'information et du conseil pour construire leur avenir professionnel. Elle est animée par une multitude de partenaires privés et publics, avec l'idée essentielle de les faire travailler ensemble. C'est aussi un espace de documentation. Enfin, on y propose des services collectifs, à l'image des clubs d'entreprise animés par le GRDR. » Bernadette Thomas, chargée du label Cité des métiers

Processus de mise en place du club



L'animation du club

Les rencontres ont lieu **une fois par mois** (chaque deuxième mardi du mois), à la Cité des métiers, dans une ambiance conviviale. Le format est de 2h30 déclinées en 4 temps (mot de bienvenue – tour de table et prise de connaissance - communication des deux intervenants – échanges). **La parole est libre** et la modération est assurée

par les porteurs de projets. L'animateur n'intervient que si un besoin de recentrer le débat se fait sentir.

En marge de chaque rencontre, le chargé d'animation effectue une **veille régulière sur l'ensemble des opportunités** et transmet les offres les plus pertinentes à l'ensemble des porteurs de projets identifiés, via une liste de diffusion.



Les clubs des porteurs de projets

L'EXEMPLE DU CLUB DYNAMIQUES AFRICAINES



Valeurs ajoutées du club

- En cohérence avec les principes de la charte de la Cité des métiers, **la participation est anonyme et sans RDV** ; ce qui favorise une large participation.
- **Un espace collaboratif** : les porteurs de projet sont acteurs du dispositif
- **Les rôles sont inversés** : ce ne sont plus les porteurs de projets qui vont à la rencontre des dispositifs, mais les représentants des organismes qui présentent leur offre lors de réunions du Club.

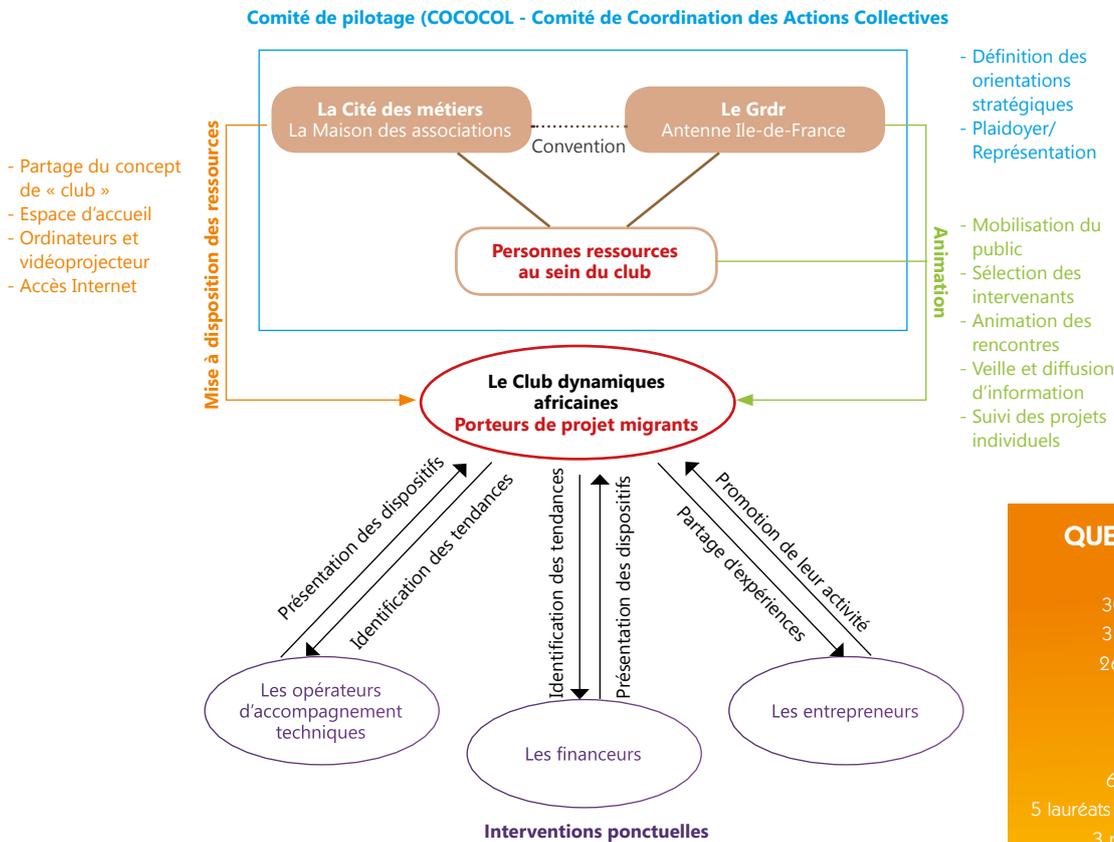
RÉUSSITES

- Construction d'une dynamique collective qui crée un sentiment d'appartenance à un même ensemble
- Un système d'entraide a spontanément émergé (tutorat)
- Lieu d'identification de projets collectifs et de groupes thématiques (ex. : restauration, NTIC et cosmétiques)
- Création d'un nouveau club « entreprendre au féminin » un an plus tard

LIMITES

- Logiques de leaderships : appropriation du club pour valoriser des activités personnelles au détriment du collectif
- Peu d'outils de suivi et de mesure des impacts et des effets démultipliateurs du club

LES ACTEURS MOBILISÉS AUTOUR DU DISPOSITIF



A noter : la pertinence de ce dispositif tient en grande partie à son inscription dans un programme plus global où sont proposés formations et accompagnement individuel.

QUELQUES DONNÉES...

- 488 participations
- 30 rencontres organisées
- 35 intervenants mobilisés
- 26 business plans réalisés
- 13 entreprises créées
- 10 projets financés
- 9 retours à l'emploi
- 6 entreprises renforcées
- 5 lauréats à des concours d'entrepreneurs
- 3 projets collectifs identifiés

Les perspectives

- L'ouverture au public de la plateforme collaborative des porteurs de projets en ligne (réseau Ning) – échéance septembre 2014
- Création de groupes thématiques portés par les « personnes ressources » au sein du club pour l'impulsion de projets collectifs.
- Rédaction d'une charte afin de sortir des logiques individualistes
- Favoriser la structuration d'une coopérative d'activités et d'emploi adossée au club pour permettre aux porteurs de projet de tester leur activité avant de se lancer dans un projet d'entrepreneuriat
- Formaliser les logiques de tutorat développées dans le cadre du club (recherche de financements en cours) pour une meilleure reconnaissance de cet accompagnement, actuellement bénévole
- Mise en place d'un club d'investisseurs (plateforme de crowdfunding en lien avec le réseau Ning) sur le modèle des Cigales (structure de capital risque solidaire qui fournit un accompagnement financier et technique aux porteurs de projet)

Cette action est menée avec le soutien de :



île de France

